

# ASSEMBLEE GENERALE MIXTE 2022

Nous avons le plaisir de vous convier à notre Assemblée Générale qui se déroulera le :

**Samedi 26 novembre 2022**  
**Salle des Fêtes - Espace Les Tisserands**  
**à Châtenois**

## Déroulement de la soirée :

- 17 H 45 : *accueil des membres et émargement*

- 18 H 00 : *assemblée générale*

### Ordre du jour :

#### Assemblée générale : partie ordinaire

- Approbation du rapport de l'A.G. 2021
- Rapport moral du Président Richard WEHRLE
- Rapport des activités 2022
- Bilan financier
- Approbation des cotisations 2023
- Objectifs pour l'année 2023 & débat
- Vote de renouvellement du Comité Directeur

#### Assemblée générale : partie extraordinaire

- Modification des Statuts : article 14 (vote par procuration)

- 19 H 30 : *apéritif*

- 20 H 00 : *dîner*

En cas d'empêchement de participation, vous avez, suite à la délibération de l'AG du 27/11/2021, la possibilité nouvelle (à pérenniser par l'Assemblée extraordinaire du 26 novembre prochain) de vous faire représenter par un membre de votre choix. Le pouvoir devra être adressé au Siège (voir formulaire de procuration ci-après).

**Tous les membres sont très cordialement invités à participer à l'Assemblée générale et à l'apéritif.**

La participation au dîner est facultative. Les membres (et leur famille) qui souhaitent y prendre part sont priés de réserver (voir coupon réponse ci-après).

Sélestat, le 7 novembre 2022  
Richard Wehrlé, Président

## Informations pratiques et inscription

①

**Apéritif et repas : Crémant, Vins et Bières d'Alsace - jus de fruits**

Menu 1

**Joues de bœuf à la  
Mironton sur Tagliatelles**

Le Chef Philippe prépare le repas sur place

Menu 2 **végétarien**

**Rizotto ricotta  
e spinacio verde**

**Café et  
Desserts variés**

**Participation** (repas et apéritif) : 15,00 € par adulte

- **Il est impératif de s'inscrire dans les délais,  
en retournant le talon réponse  
avant le 18 novembre 2022.**

**L'Appel à pâtisseries**

L'initiative des membres  
souhaitant contribuer  
à la (gastro) diversité  
du plateau pâtisserie  
sera bienvenue !

②

Ventes

Timbres, cartes postales, gobelets

**Timbres Daim de l'Illwald**  
Carnets de 10 timbres + dépliant  
histoire + 1 carte postale  
(Lettre verte 20g) 15€ le carnet  
Aucun bénéfice n'est réalisé sur la vente.

**15€ jusqu'au 26 novembre !  
(augmentation des tarifs postaux)**

**Gobelets : 1€ pièce**

**Cartes postales**  
L'unité : 0,40 €  
Lot de 3 : 1 €  
Lot de 7 : 2 €

  
Photo Bernard Ruhlmann

Contact

Pour tous renseignements  
complémentaires :  
gerris-1976@orange.fr  
(ou 03 88 92 95 36).

Les membres proposent :

- Miel d'Alsace : Roland Beck.
- Calendrier 2023 (Illwald) : Denis  
Villaumé
- Base de kéfir (cession): Béatrice.

③

Cotisation et repas

Le règlement du repas et de la cotisation 2023 se fait auprès du Trésorier à l'issue de la soirée de l'assemblée générale.

Rappel : les dons peuvent être déduits de vos impôts et feront l'objet d'un reçu fiscal.

④

Procuration

Pouvoir utilisable pour  
l'AG 2022 en conformité  
avec la délibération de  
l'AG du 27/11/2021.

Je sousigné(e) ..... demeurant à .....

membre de l'association GERRIS, donne pouvoir

à M / Mme. .... aux fins de me représenter à l'assemblée  
générale du .....et participer aux votes prévus à l'ordre du jour.

**Bon pour pouvoir** { Fait à ....., le .....

Signature : .....

A renvoyer au Siège : GERRIS, 28 rue du Nideck 67600 SELESTAT ou gerris-1976@orange.fr

⑤

Inscription

**Talon à remplir et à renvoyer au siège avant le 18 novembre 2022 :**

GERRIS 28, rue du Nideck 67600 – SELESTAT, ou par mail : gerris-1976@orange.fr

**NOM** : ..... **Prénom** : ..... ► Précisez les nombres de personnes  
participant au repas de l'AG.

**Repas traditionnel**

Adultes : ..... X 15.00 € = .....€

Enfants 6/16 ans : ..... X 7.00 € = .....€

**Repas végétarien**

Adultes : ..... X 15.00 € = .....€

Enfants 6/16 ans : ..... X 7.00 € = .....€